

ROCHEFORT

Pas de projet de piétonnisation de la place Colbert

C'était le souhait de l'association Vélo pour tous. La mairie s'y oppose

L'idée avait été mise sur la table par l'association Vélo pour tous, qui milite pour la promotion de la bicyclette dans le Pays rochefortais, notamment dans les déplacements quotidiens. L'association appelle de ses vœux une place Colbert entièrement piétonne « propice à la flânerie et donc bonne pour le commerce », en rendant aux piétons et vélos les portions des rues Audry-de-Puyravault, Cochon-Duvivier et Pierre-Loti situées dans l'emprise de la place (la quatrième artère, la rue de la République, est déjà interdite aux véhicules à moteur).

Questionné vendredi 22 octobre lors de la présentation du

plan vélo 3 à l'échelle de la Caro (Communauté d'agglomération Rochefort Océan), le vice-président en charge des mobilités Thierry Lesauvage, également élu de Rochefort en charge de l'urbanisme, s'est contenté de dire que la place Colbert n'avait pas été sélectionnée pour accueillir l'une des trois bornes de recharge électrique pour les voitures : ce sont le port de plaisance, le parking des thermes et la place de la Galissonnière qui ont été retenus.

« Pas de discussion »

Manière de ne pas fliger à long terme la place de la voiture



Trois des quatre voies entourant la place Colbert resteront accessibles aux véhicules motorisés. ▢ ▢

dans cet écrin ? L'adjoint au maire en charge de la voirie Gérard Pons évacue le débat : « Il

n'y a pas de projet ni même de discussion. »

D. B.